

Retraites : faire la clarté !

Depuis Janvier, le gouvernement a annoncé qu'il voulait imposer une nouvelle contre-réforme dégradant les retraites des salariés. Il a ouvert plusieurs pistes : allongement de la durée de cotisation, remise en cause de la retraite à 60 ans, nouveau mode de calcul (par points) plus défavorable, mise en cause du Code des Pensions des fonctionnaires.

Un projet de loi est annoncé à la discussion du Parlement en Septembre.

Le 15 février, le Président de la République convoquait un « sommet social » où toutes les confédérations se sont rendues.

Nous laissons les salariés juges des positions prises par les uns et les autres.

Jean Claude MAILLY, pour FORCE OUVRIERE a présenté nos revendications sur les retraites :

« Nous refusons notamment un allongement de la durée au travail, quelle qu'en soit la forme, (âge ou durée de cotisation), ainsi qu'une remise en cause du statut général de la fonction publique. »

Bernard THIBAUT, de la CGT, n'a rien dit, ni sur la durée de cotisation, ni sur les pensions des fonctionnaires

« L'avenir des retraites est un choix de société, notre pays a les capacités pour conforter le système de retraite par répartition et de maintenir le droit au départ à 60 ans. (...) Il faut permettre au pays d'avoir une période de débat nécessaire suffisamment longue avant que les décisions ne soient prises. »

François CHEREQUE, de la CFDT, comme d'habitude, a soutenu le projet de réforme du gouvernement :

« Notre système de retraite par répartition est en danger (...). Comment peut-on accepter de laisser perdurer ces inégalités dans les retraites (...) ? Pour la CFDT, il est urgent de remettre à plat et de reconstruire un système de retraites ».

A l'issue du sommet social, une réunion des organisations syndicales a eu lieu. **FORCE OUVRIERE y a proposé un appel commun sur trois revendications minimales :**

- **Maintien de la retraite à 60 ans**
- **Non à un nouvel allongement de la durée de cotisation**
- **Maintien du Code des Pensions des fonctionnaires**

Cette position a été refusée par les organisations CFDT – CGT – Solidaires – FSU – UNSA.

Elles ont préféré lancer un appel à une journée de « grèves et de manifestations » le 23 mars sur la base du communiqué commun suivant : « Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités. »

FORCE OUVRIERE ne s'est pas associée à cet appel au 23 mars qui tourne le dos à une vraie mobilisation sur les revendications.

FORCE OUVRIERE refuse l'organisation de journées saute-mouton qui démobilisent les salariés.

FORCE OUVRIERE maintient sa proposition d'une journée nationale de grève franche, interprofessionnelle, pour bloquer le pays.

Le Puy, le 19 février 2010

**Union Départementale des syndicats
CGT-FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire**

Maison des syndicats - Rue des Bains B.P. 86 43003 LE PUY Cedex
Tel 04 71 05 43 00 Fax 04 71 05 44 99 e-mail : udfo43@wanadoo.fr

